



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CREATION D'UN SECRETARIAT GENERAL COMMUN AU 1^{er} JANVIER 2021 DANS LE CADRE DE LA REFORME DE L'ETAT

Arras, le 11 janvier 2021

Depuis le 1er janvier, les nouveaux secrétariats généraux communs départementaux permettent dans chaque département de regrouper l'intégralité des fonctions "supports" des préfectures et des directions départementales interministérielles (DDI). Les fonctions concernées sont les ressources humaines, le budget, la logistique ou encore l'informatique. Précédemment, ces missions étaient assurées au sein des directions ou secrétariats généraux de chaque entité, tant en préfecture qu'en DDI.

Alors que l'État territorial est plus que jamais attendu autour des enjeux de la résilience sanitaire, économique ou encore environnementale, il est apparu nécessaire pour gagner en efficacité de moderniser l'exercice des fonctions supports de ses services déconcentrés. Prévus par l'instruction du Premier ministre du 12 juin 2019 qui a lancé la réforme de l'organisation territoriale de l'État, les secrétariats généraux communs aux préfectures et aux DDI ont vu ainsi le jour le 1er janvier 2021, dans l'ensemble des départements de métropole, ainsi qu'en outre-mer (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte).

Armé par environ 110 agents, rattaché au ministère de l'Intérieur, le secrétariat général commun départemental du Pas-de-Calais, service déconcentré de l'État à vocation interministérielle, a ainsi pour objectif d'assurer d'une manière plus efficace, plus lisible et plus simple la gestion RH, financière, immobilière, informatique et logistique de la préfecture, des sous-préfectures ainsi que des DDI.

Les mutualisations rendues possibles par cette nouvelle organisation, porteuse de simplification et de gains d'efficacité, permettront de mieux accompagner les quelques 1 200 agents de ces structures et de conforter l'exercice des métiers des services déconcentrés de l'État dans le département.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)